

Rapport de transparence 2018

Exercice clos le 31 décembre 2018

Groupe SR Conseil



SOMMAIRE



1.	Groupe SR Conseil : Qui sommes nous ?	P.3	4.	Gestion des risques	P.17
1.1	Notre Cabinet	P.4	4.1	Indépendance	P.18
1.2	Historique	P.4	4.2	Organisation interne structurée	P.18
1.3	Organigramme juridique	P.5	4.3	Contrôle qualité interne	P.18
1.4	Entités du groupe	P.5	4.4	Revue indépendante	P.18
1.5	Activités	P.6	4.5	Comité d'audit	P.19
1.6	chiffres d'affaires	P.6	4.6	Contrôle qualité H3C	P.19
1.7	Clients	P.7	4.7	Rotation des mandats EIP	P.19
1.8	Implantation géographique de nos bureaux	P.7			
1.9	Notre implication dans un réseau national et international	P.8			
1.10	Ressources humaines	P.8	5.	Déclarations en application de l'article R. 823-21	P.20
			5.	du code de commerce	P.20
2	Coursement of overvication du guarre	D 0		du code de commerce	
2.	Gouvernance et organisation du groupe	P.9	5.1	Déclarations on application de l'article D 022.21 du code de	D 21
			5.1	Déclarations en application de l'article R. 823-21 du code de commerce	P.21
2.1	L'équipe dirigeante	P.10		commerce	
2.2	Direction opérationnelle	P.11			
2.3	Assemblée générale des associés	P.12			
2.4	La politique de rémunération des associés	P.12			
2.5	Charte associative	P.12			
3.	Département audit	P.13			
		D 14			
3.1	Nos domaines d'intervention	P.14			
3.2	Organisation du service	P.15			
3.3	Nos outils	P.16			





1 Groupe SR Conseil : Qui sommes nous?

1. Groupe SR Conseil: qui sommes nous?



1.1 Notre Cabinet

Groupe SR Conseil est un cabinet régional d'expertise comptable et d'audit présent en Savoie, Haute-Savoie, Hautes-Alpes, Isère et à Paris, nos collaborateurs étant répartis sur 20 sites (siège basé à proximité de Chambéry).

Fort de 60 ans d'expérience, le groupe emploie 420 collaborateurs, dont 27 experts-comptables, qui travaillent au service de 9 500 clients entreprises, et 16 000 clients particuliers.

SAS GROUPE SR CONSEIL élargit continuellement son offre métier et ses implantations en dehors du territoire traditionnel pour s'adapter aux nouvelles exigences du marché.

Notre forte implication locale se traduit par une connaissance approfondie de tous les secteurs d'activité et une présence active dans les instances professionnelles, administratives et économiques régionales.



1.2 Historique

2018

SR Conseil s'implante à Evian-Les-Bains et enrichit son offre informatique avec le rapprochement avec Team up.

2014

SR Conseil s'implante à Paris (Meudon et Yerres) et renforce sa présence sur le bassin Chambérien avec l'ouverture d'un cabinet à Challes Les Eaux.

1990

SR Conseil élargit son métier et diversifie son offre de service. Acquisition du cabinet Fiduciaire Dauphiné Conseil à Meylan.

1972

Ouverture de 4 bureaux en Savoie (Albertville, Bourg-Saint Maurice, Moutiers) et Haute-Savoie (Chamonix)

2016-2017

SR Conseil s'implante en Hautes-Alpes à Gap. En janvier 2016 SR Conseil s'implante à Cluses et créer ainsi une nouvelle filiale : CHAPELEY AUDIT.

Fin 2017, marque un tournant dans notre histoire avec l'ouverture d'une nouvelle plateforme collaborative interne/externe et l'adoption d'un nouveau logiciel d'audit

2000

SR Conseil renforce sa dimension régionale avec l'acquisition de plusieurs cabinets en Savoie, Haute-Savoie et Isère.

1980

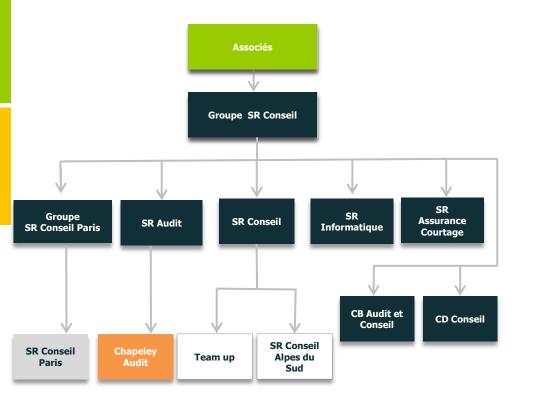
Ouverture d'un nouveau bureau à Aix Les Bains et installation du siège à La Motte-Servolex.
Le cabinet réalise sa première acquisition : le cabinet SOFEX à Annecy

Création SR Conseil 1957

1. Groupe SR Conseil : qui sommes nous ?



1.3 Organigramme juridique



L.4 Entités du groupe

Dénomination	Forme juridique	Capital	Métiers
SR AUDIT	SAS	50 000 €	Commissariat aux comptes
SR CONSEIL	SAS	337 120 €	Expertise-Comptable et conseil
TEAM UP	SARL	23 536 €	Etudes, Conseil, Intégrations de système
SR INFORMATIQUE	SARL	70 000 €	Gestion du système informatique
CHAPELEY AUDIT	SAS	28 000 €	Commissariat Aux comptes
CD CONSEIL	SARL	5 000 €	Prévention et la gestion des difficultés de l'entreprise
SR CONSEIL PARIS	SAS	30 000 €	Expertise-Comptable et conseil
CB AUDIT ET CONSEIL	SARL	5 000 €	Conseil et aide au choix du régime de protection
SR ASSURANCE COURTAGE	SARL	10 000 €	sociale et de retraite d'une société
SR CONSEIL ALPES DU SUD	SAS	130 000 €	Expertise-Comptable et conseil



Activités

Directions fonctionnelles

Comptabilité fournisseurs-finances





Gestion du personnel



Marketing & communication



Développement



Services généraux

Services opérationnels



Expertise comptable



Audit – commissariat aux comptes



Gestion fiscale des revenus locatifs



Autres métiers (CB AUDIT, CD CONSEIL)



Intersaisons



Département social



Département juridique

Commissariat Juridique aux comptes audit Prestations _ sociales Expertise comptable Gestion fiscale

chiffres d'affaires

locative

Activités	31/12/2018	En %	31/12/2017	En %
Expertise comptable	18 800	59%	19 587	63%
Gestion fiscale locative	4 867	15%	4 498	14%
Prestations « social »	4 255	13%	3 987	13%
Commissariat aux comptes audit	2 237	7%	2 008	6%
Juridique	1464	5%	1190	4%
Total	31 623	100%	31 270	100%

1. Groupe SR Conseil: qui sommes nous?



1.7 Clients

Liste des clients EIP (Entités d'Intérêt Public)

L'ordonnance du 17 mars 2017 modifie la réglementation de la profession de commissaire aux comptes actuellement fixée par le titre II du livre VII du Code de commerce.

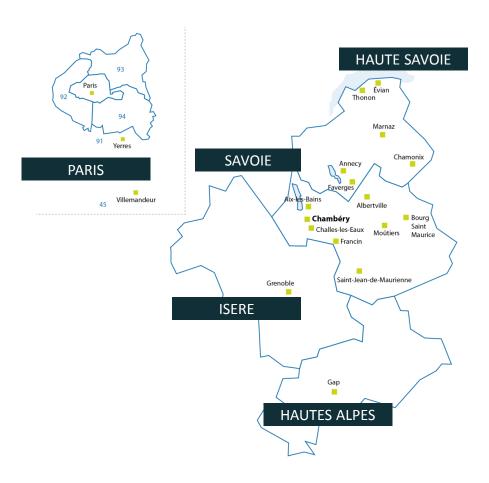
Elle transpose en droit interne la directive 2014/56/UE visant à harmoniser le contrôle légal des comptes au niveau européen et met le droit interne en conformité avec le règlement (UE) 537/2014 du 16 avril 2014 relatif aux exigences spécifiques applicables au contrôle légal des comptes des entités d'intérêt public ou EIP.

Depuis 2016, les associations faisant appel à la générosité du public qui figuraient dans notre rapport de transparence ne sont plus considérées comme EIP.

Au 31 décembre 2018, les mandats EIP selon la nouvelle législation, dans lesquels interviennent les sociétés du groupe sont :

EIP	Exercice	Nature EIP	Intervenant
Groupe Gérard Perrier Industrie	2018	Eurolist Compartiment C	Groupe SR Conseil

1.8 Implantations géographiques de nos bureaux





1.9 Notre implication dans un réseau national et international

EURUS

Le Groupe SR Conseil est membre d'EURUS, alliance de cabinets indépendants d'expertise comptable d'audit et de conseil.

Fort de 2 700 collaborateurs dont 270 experts-comptables, ce groupement rassemble 43 cabinets indépendants répartis sur 185 bureaux.

Être membre d'Eurus permet à SR Conseil de mettre en commun ses pratiques et expériences et d'accéder à des nouvelles ressources et des compétences supplémentaires tout en préservant son indépendance.



BKR

Eurus est le représentant en France de BKR International. Les cabinets de cette association internationale, présents dans 350 villes à travers 80 pays partagent les mêmes normes internationales et font l'objet d'un examen qualité rigoureux.

Notre appartenance à l'Alliance Eurus et à BKR International permet à nos clients de bénéficier d'une synergie de compétences encore plus étendue en France comme à l'international.

Independent Member



1.10 Ressources humaines

L'effectif du Groupe SR Conseil est de 402 personnes dont 20 associés.

Un seul associé est dédié au métier de commissaire aux comptes et à l'exception de 8 associés non inscrits à la compagnie nationale des commissaires aux comptes tous sont titulaires, signataires ou directeur de mission de mandats de commissariat aux comptes.

Les effectifs du groupe avec le détail des effectifs totalement dédiés à l'activité de commissariat aux comptes sont :

Effectifs groupe	Associés	Cadres	Collaborateurs	Total
Expertise comptable	19	88	282	389
Commissariat aux comptes audit	1	6	6	13
Total au 31/12/2018	20	94	288	402
Expertise comptable	14	73	289	376
Commissariat aux comptes audit	1	7	8	16
Total au 31/12/2017	15	80	297	392

Les fonctions supports regroupent 35 personnes.





2 Gouvernance et organisation du groupe



2.1 L'équipe dirigeante

Le comité de Direction



Loic BROUSSEExpert-Comptable



Guillaume EVRARDExpert-Comptable



Emmanuel LARRAZET

Expert-Comptable



Philippe PETITSEIGNEUR Expert-Comptable



Grégoire PROUSTExpert-Comptable



Pierre SIRODOT

Directeur Général Expert-Comptable



VUILLERMETPrésident
Expert-Comptable

Jean-Pierre

Le comité de direction est en charge de :

- la gestion des affaires courantes,
- le pilotage de l'organisation du groupe,
- le suivi de l'activité des directions fonctionnelles,
- la préparation des réunions d'associés. Il veille à la fois à la réalisation et à la cohérence des stratégies mises en œuvre.

Les autres associés du groupe



Sébastien BESSONExpert-Comptable



Franck BEUNECHEExpert-Comptable



Marie-Christine DESGRANGES Expert-Comptable



Maxime DE VIETHExpert-Comptable



Sandrine HUBERTExpert-Comptable



Gérald LEDEZExpert-Comptable



Amandine LEODICE

Expert-Comptable



Franck MAITRE
Expert-Comptable



Nicolas PICARD

Commissaire aux comptes



Nelly RICHARDExpert-Comptable



Nicolas RIEUSSEC
Expert-Comptable



Pascal SAINT
Expert-Comptable



Ismaël SONON
Expert-Comptable

2. Gouvernance et organisation du groupe



2.2 Directions opérationnelles

Comité de Direction

Loïc BROUSSE, Guillaume EVRARD, Emmanuel LARRAZET, Philippe PETITSEIGNEUR, Grégoire PROUST, Pierre SIRODOT, Jean-Pierre VUILLERMET

- Direction générale
- Gestion des affaires particulières
- Supervision de l'activité des directions fonctionnelles

Comité d'audit

Marie-Christine DESGRANGES, Philippe PETITSEIGNEUR, Nicolas PICARD, Pierre SIRODOT, Jean-Pierre VUILLERMET

- Validation des procédures internes
- Analyse des dossiers présentant des risques particuliers
- Suivi des travaux du contrôle qualité
- Contrôle périodique affichage professionnel (formation, cotisation rapport transparence, déclaration d'activité...)

Direction des ressources humaines

Loïc BROUSSE, Franck MATTRE, Jean-Pierre VUILLERMET

- Suivi de la politique sociale définie par les associés
- Formation
- Gestion des carrières
- Organes de représentation du personnel

Direction administrative et financière

Maxime DE VIETH, Emmanuel LARRAZET, Pierre SIRODOT

- Comptabilité Bilans
- Trésorerie
- Recouvrement des honoraires
- Gestion interne

Direction qualité et performance

Franck BEUNECHE, Guillaume EVRARD, Nelly RICHARD, Pascal SAINT

- Méthodes & procédures
- Qualité
- Performance
- Contrôle des bureaux

Direction marketing et communication

Franck BEUNECHE, Amandine LEODICE, Philippe PETITSEIGNEUR

- Marketing
- Communication interne
- Communication externe

Direction des services d'information

Guillaume EVRARD, Emmanuel LARRAZET, Nicolas PICARD

- Système d'information du groupe
- Offre digitale à destination des clients

Direction développement

Gérald LEDEZ, Grégoire PROUST, Pascal SAINT, Pierre SIRODOT

- Croissance externe & organique du groupe



2. Gouvernance et organisation du groupe



2.3 Assemblée générale des associés

Outre ses attributions statutaires, la collégialité des associés, sur rapport du comité de direction:

- définit la politique générale du cabinet,
- contrôle l'activité générale et l'exécution du budget du cabinet,
- arrête le budget annuel d'exploitation et d'investissement du cabinet,
- fixe les rémunérations des associés sur proposition du comité de direction,
- décide des admissions et des exclusions d'associés dans les conditions prévues dans la charte associative,
- agrée les cessions des actions entre associés,
- arrête le prix de cession des actions en tenant compte des modalités définies dans la charte associative,
- et de façon générale, délibère sur les propositions émanant du comité de direction et/ou d'un associé.

2.4 La politique de rémunération des associés

La rémunération des associés est composée d'une partie fixe et d'une partie variable. Cette dernière s'adosse sur la contribution annuelle de chaque associé au développement, au fonctionnement et à la notoriété du cabinet.

Enfin, le Groupe SR Conseil maintient une politique dynamique de distribution de dividendes afin de conserver l'attractivité de la détention capitalistique.

2.5 Charte associative

Le respect de la charte associative permet d'assurer :

- l'indépendance du cabinet et de ses associés vis-à-vis des tiers,
- une qualité optimale de services rendus dans tous les domaines de la vie professionnelle,
- la volonté d'exercer une profession libérale en groupe,
- la pérennité du cabinet par l'intégration au capital des collaborateurs disposant des qualifications requises à l'exercice des professions d'expertcomptable et de commissaire aux comptes,
- les conditions de sortie des associés.





commissariat aux comptes

3 Département audit

3. Département audit



3.1 Nos domaines d'interventions

En audit Légal

Certification des comptes sociaux

Certification des comptes consolidés (normes comptables française ou IFRS)

Examen limité des comptes semestriels ou de filiales

Commissariat aux apports/fusions

Commissariat à la transformation

Commissariat aux avantages particuliers

Attestation Eco Emballages et Ecofolio

En audit contractuel

Audit d'évaluation : cession/transmission

Audit d'acquisition : croissance externe et accompagnement des

introductions en bourse

Audit de procédures : évaluation et organisation des flux internes, restructuration de groupes, évaluation des risques sociaux et accompagnement à la mise en place d'accords collectifs

Audit informatique : analyse des sécurités et conditions d'accès, évaluation des plans de reprise d'activité, examen des flux entre les applicatifs, accompagnement des opérations de digitalisation

Un aperçu de nos clients :

































3. Département audit



3.2 Organisation du service

Nous menons l'audit légal des comptes dans le cadre juridique applicable notamment des Normes d'Exercice Professionnel.

Nous sommes basés à La Motte Servolex, Marnaz et Paris.

450 Mandats



2,2 millions d'euros de chiffres d'affaires



Le département commissariat aux comptes est placé sous la responsabilité de **Nicolas PICARD**, Commissaire aux comptes associé.



Nos équipes

Il est organisé hiérarchiquement sous la responsabilité d'un associé, supervisé par un comité d'audit interne, et comprend :

- 4 directeurs de mission dont 3 commissaires aux comptes,
- 3 chefs de mission dont 1 expert-comptable stagiaire,
- 6 collaborateurs audit
- 3 collaborateurs mixtes
- 2 stagiaires (niveau M2).

Nos domaines d'interventions

Nos équipes interviennent dans des domaines d'activité très variés :

- Associations/fondations/fonds de dotation/syndicats
- Casino et établissement de jeux
- Industrie/coopérative
- Média
- Négoce
- Services
- Sociétés cotées
- Sociétés publiques et parapubliques

Nos normes internes imposent une révision fréquente de nos dossiers à différents échelons :

Interne : Revue qualité en lien avec le comité d'audit,

Externe : Revue indépendante par des associés de l'alliance EURUS,

Professionnel : Contrôle qualité par le Haut Conseil du Commissariat aux Comptes, notre instance de tutelle.

3. Département audit



L'audit légal et les Services Autres que la Certification des Comptes (SACC) correspondent à nos missions de commissariat aux comptes réalisées dans le respect de la réglementation et des normes d'exercice professionnel homogènes (NEP) et des bonnes pratiques professionnelles (BPP).

Dans le cadre de ce rapport de transparence, seules les activités d'audit sont développées à savoir l'audit légal et l'audit contractuel :

- **L'audit légal** et les SACC correspondent à nos missions de commissariat aux comptes réalisées dans le respect de la réglementation et des normes d'exercice professionnel homogènes (NEP).
- L'audit contractuel, prend principalement la forme d'audits d'acquisition dans le cadre d'opérations de rapprochement d'entreprises ou de prise de participations d'institutions financières et ce, dans le respect du code de déontologie.

Notre méthodologie de travail est en tout point conforme aux **normes d'audit internationales**, telles que transposées dans le code de commerce et applicables en France.

En tant que cabinet certifiant des comptes de société cotée nous sommes soumis au **contrôle triennal du « H3C »,** organe du ministère de la justice en charge de la supervision de la profession (<u>www.h3c.org</u>).

 Notre dernier contrôle date de décembre 2016 et n'a pas révélé de déficience majeure dans l'application que nous faisons des normes d'audit en vigueur en France. Notre rapport de transparence est disponible sur notre site internet www.srconseil.fr.

3.3 Nos outils

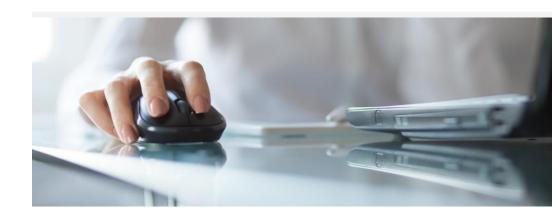
Nos Méthodes de travail

Toutes les missions d'audit sont traitées avec une gamme de logiciels adaptée aux besoins qui est à jour avec l'actualité et conforme aux normes d'exercice professionnel :

Revisaudit Outil central multi-société d'analyse et de contrôle des risques,

Diane Base de données adaptée au benchmark de sociétés,

Navis Base documentaire Francis Lefebvre.







4 La gestion des risques

4. Gestion des risques



4.1 Indépendance

Conformément au code de déontologie, le groupe veille au respect de l'indépendance de ses collaborateurs vis-à-vis de ses clients. Des procédures ont été mises en place afin d'éviter :

- tout risque de conflits d'intérêts personnels ou lié à l'appartenance à un réseau
- toute perte d'indépendance

L'acceptation, l'organisation et le maintien d'une mission de commissariat aux comptes ainsi que toutes interventions conventionnelles confiées au commissaire aux comptes appelées Services Autres que la Certification des Comptes (SACC) font l'objet d'une validation justifiée à l'aide de grilles d'analyse prédéfinies.

Les collaborateurs et les associés souscrivent tous, chaque année, un engagement d'indépendance pour l'ensemble des missions liées à la certification des comptes.

En outre, pour chaque nouveau mandat, il est procédé à une extraction informatique pour s'assurer que le groupe ne réalise pas pour le compte des dirigeants d'autres prestations non audit de conseil.

4.2 Organisation interne structurée

Afin de garantir la maîtrise des risques, Groupe SR Conseil s'est doté pour les missions d'audit de procédures conformes à celles prévues par les normes d'exercice professionnel.

Manuel de procédures

Un manuel de procédures qui décrit les procédures applicables est remis à chaque nouveau collaborateur du département audit.

Logiciel métier Revisaudit

La qualité des dossiers est présumée correspondre aux standards du groupe dans la mesure où les auditeurs utilisent le logiciel spécifique « Revisaudit » qui permet de traiter la mission dans son ensemble en conformité avec les normes d'exercice professionnel.

Formation des collaborateurs

Un plan de formation de collaborateurs est mis en œuvre chaque année. Ces formations sont essentiellement techniques (CNCC, CRCC, CREF et AFGES, ATH). Elles sont organisées soit en « interne » soit en « externe ».

4.3 Contrôle de qualité interne

Supervision

En complément, le responsable qualité interne s'assure que le formalisme et les procédures sont respectées sur un panel de dossiers.

4.4 Revue indépendante

Une revue indépendante est organisée en interne sur des dossiers sélectionnés aux vus des critères objectifs (taille, difficultés rencontrées, alerte..) présentant des risques préalablement identifiés par différents critères objectifs.

L'objectif principal est de valider l'opinion et la cohérence d'ensemble de la piste d'audit avant l'émission des rapports.

4. Gestion des risques



4.5 Comité d'audit

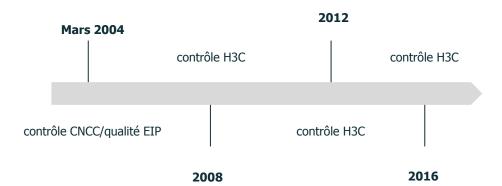
Le comité d'audit est composé de 5 membres très expérimentés et tous inscrits à la CRCC.

Son rôle premier consiste à s'assurer que les procédures internes sont respectées et valide la qualité des contrôles de fond et de forme des dossiers.

Il intervient également pour trancher l'opinion ou les actions particulières à mettre en œuvre sur les dossiers présentant des risques spécifiques.

4.6 Contrôle qualité H3C

Les derniers contrôles des instances professionnelles sur nos dossiers d'audit légal sont intervenus :





1.7 Rotation des mandats EIP

La réforme européenne du contrôle légal par l'ordonnance du 17 mars 2017 introduit des exigences renforcées, notamment en matière d'indépendance, pour les commissaires aux comptes intervenant auprès des EIP par l'instauration d'une rotation obligatoire des :

- firmes pour les mandats détenus auprès de ces entités :

La durée continue maximale, pour l'auditeur légal, est limitée à 10 ans pour les entités qui disposent d'un seul commissaire aux comptes. Cette durée passe à 24 ans en cas de co-commissariat aux comptes ou contrôle conjoint, que le co-commissariat aux comptes résulte de l'existence de comptes consolidés ou d'une décision volontaire des associés. Il existe des mesures transitoires pour accompagner ce changement législatif.

- signataires des mandats détenus auprès de ces entités :

Une période de 7 ans, pour la rotation des associés signataires, correspond à la position de la CNCC. Aucune mesure transitoire n'a été proposée.





5 Déclarations en application de l'article R. 823-21 du code de commerce



5.1 Déclarations en application de l'article R. 823-21 du code de commerce

Déclaration concernant les pratiques d'indépendance mises en place au sein du groupe confirmant qu'une vérification interne de cette indépendance a été effectuée.

Tous les salariés intervenants sur des dossiers de commissariat aux comptes signent un engagement d'indépendance et de respect des règles déontologiques en vigueur dans notre profession. Ces attestations sont renouvelées tous les ans.

Déclaration relative à la politique suivie par le groupe en matière de formation continue, attestant notamment le respect des dispositions de l'article L.822-4 du code de commerce.

Tous les diplômés commissaires aux comptes inscrits suivent un cursus de formation continue permettant d'attester que les dispositions des articles L.922-4 et R.922-61 sont respectées.

Efficacité de fonctionnement du système interne de contrôle qualité.

En septembre 2017 le logiciel métier spécifique Revisaudit remplace l'outil Auditsoft qui répond mieux à la transversalité des missions et à une restitution plus large et complète des travaux réalisés.

L'utilisation de ce nouvel outil, le suivi par un tableau de bord des mandats et la révision successive directe et/ou croisée des dossiers de travail par les différents niveaux hiérarchiques, fournissent l'assurance raisonnable d'une conformité aux normes professionnelles et aux obligations légales et règlementaires, et de la qualité des rapports émis.

La Motte-Servolex, le 29 mars 2019,



